

Audit et conseil en prévention de l'incendie

Analyse de votre dispositif de sécurité incendie existant et mise en place d'actions correctives pour améliorer la prévention et mettre votre entreprise en conformité avec la législation en vigueur.

Objectifs

L'objectif d'un audit de sécurité incendie est d'effectuer un diagnostic de l'existant et de proposer les actions correctives qui en résultent, dans un double but de mise en conformité et d'amélioration de la prévention.

Cette démarche relève de la responsabilité du chef d'établissement et lui permet d'absorber ses responsabilités pénales en matière de prévention des risques.

Déroulement

- Echange d'informations avec les différents acteurs de la sécurité,
- Visite du site et des installations de sécurité,
- Soutien à la mise à jour des différents registres de sécurité,
- Création ou modification des consignes de sécurité incendie,
- Etablissement d'un rapport de l'existant,
- Proposition d'un plan d'action de mise en conformité,
- Encadrement lors de la mise en place d'un exercice d'évacuation,
- Proposition de sessions de formation ciblées (incendie, évacuation, etc.),
- Soutien à l'application des propositions.



Nombre de participants

-

Durée

2 jours (1 sur site + 1 administratif)

Lieu

Votre établissement

Délais d'accès à la formation

15 jours et en fonction des plannings}

Contactez-nous au +33 (0)3 87 62 76 73
pour plus d'informations

Modalités d'évaluation

Mises en situations pratiques

AGORA Formations

Saussaie en Mi Terre | 57130 Jouy Aux Arches
Tél. / Fax : 03 87 62 76 73 | Mobile : 06 03 35 44 42